ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides

Question au Gouvernement n° 2920

Texte de la question

PAUVRETÉ ET RÉUSSITE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à Mme Gilda Hobert, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

Mme Gilda Hobert. Le 12 mai dernier, madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, un rapport circonstancié de Jean-Paul Delahaye, intitulé « grande pauvreté et réussite scolaire » vous a été remis, révélant quelques faces bouleversantes des conditions de vie très précaires de certains enfants scolarisés.

On y trouve en effet des témoignages effrayants : des enfants qui dorment dans des voitures, sautent des repas, et dont la situation sanitaire entrave le bon développement, faute de ressources pour consulter un médecin. Comment pourraient-ils suivre une scolarité sereine et épanouie ? Et il ne s'agit plus seulement de quelques-uns : désormais, plus d'un million d'enfants sont concernés.

Vous le savez, les radicaux de gauche sont très attachés à la lutte contre les inégalités. Nous avons fait adopter le 12 mars dernier une proposition de loi qui tend à garantir l'égalité de droit pour tous les enfants à la restauration scolaire et qui devrait, je l'espère, faire régresser certaines inégalités.

Pour autant, il nous faut aller plus loin. Parmi ses préconisations, le rapport Delahaye suggère d'augmenter les fonds sociaux des établissements afin de payer des repas à la cantine, d'acheter du matériel scolaire, d'offrir des voyages scolaires aux enfants les plus démunis.

Madame la ministre, je suis convaincue de votre investissement indéfectible pour que tous les élèves suivent leur scolarité dans de bonnes conditions. Ma question est donc simple : quelles décisions envisagez-vous de prendre, à la suite de ce rapport, pour aider ces enfants démunis et faire en sorte que notre école soit, ainsi que nous le souhaitons avec vous, celle de la réussite pour tous ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Je vous remercie, madame la députée, d'avoir par votre voix, convié dans cet hémicycle ces 1 200 000 enfants pauvres accueillis en effet par notre école, ces enfants qui rencontrent tous les jours des difficultés de logement, d'habillement, des difficultés pour participer aux sorties ou avoir des fournitures scolaires, et que nous avons parfois tendance à perdre un peu de vue dans les débats qui nous occupent. Toute

notre action pour la refondation de l'école est d'abord destinée à ces enfants, afin qu'ils puissent eux aussi, par leurs seuls mérites et leurs seuls efforts, avoir accès à l'excellence et à la réussite.

J'ai reçu il y a une semaine le rapport de M. Delahaye, qui rejoint nos préoccupations.

Depuis 2012, si nous avons insisté pour préscolariser les enfants avant l'âge de trois ans, pour mettre plus de maîtres que de classes dans un certain nombre d'établissements en primaire, c'est parce que nous savons qu'il est important de mieux accompagner ces enfants.

Si nous insistons aujourd'hui, avec la réforme du collège, pour développer l'accompagnement personnalisé pour être au plus près des besoins des enfants, c'est aussi pour repérer très tôt ce type de difficultés.

Il faut aller plus loin. Les fonds sociaux ont été divisés par deux pendant les dix années au cours desquelles la précédente majorité a été aux responsabilités, on ne le rappelle pas assez. Ces fonds sociaux, qui s'adressent pourtant aux enfants les plus fragiles, nous avons décidé de les augmenter de 20 %, comme nous avons décidé de lutter contre l'insuffisance du recours aux bourses. D'un établissement scolaire à un autre, on voit bien que l'information n'est pas homogène et qu'un grand nombre de familles passent à côté de la possibilité d'en bénéficier pour leurs enfants.

Nous allons poursuivre, madame la députée. Ce doit être un enjeu qui nous rassemble sur tous les bancs que de permettre à chaque élève, quelle que soit sa situation sociale, de s'ouvrir toutes les perspectives que l'école doit lui offrir. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : Mme Gilda Hobert
Circonscription : Rhône (1re circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2920
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 mai 2015
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 mai 2015